



Conseil en gestion et management des associations

2, rue de Beausset
13001 Marseille
N°SIRET : 441 361 805 00019
Code APE : 9499Z

Tél. : 04 88 66 17 16
E-Mail : contact@agodis.fr
Web : www.agodis.org

Gestion budgétaire financière d'une association Loi 1901 – Niveau 2

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

1. Définir les objectifs et le périmètre de la gestion budgétaire de l'association,
2. Mettre en œuvre une démarche globale de construction du budget de trésorerie,
3. Organiser le pilotage de la trésorerie.

CONTENU DE LA FORMATION

La méthodologie de cette formation prévoit la démarche suivante :

- Élaboration du budget de fonctionnement
- Élaboration du budget d'investissement,
- Élaboration d'un Plan de trésorerie sur 12 mois.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Une salle avec des ordinateurs, écran de projection, paperboard
- Pédagogie active avec articulation entre apports théoriques et pratiques
- Un support de formation écrit sera remis aux participants
- Tests intermédiaires des connaissances acquises.

PROFIL DU FORMATEUR

- Hector JARA. Directeur d'Agodis
- École Supérieure de Commerce de Paris – Senior (ESCP)
- École Supérieure de Commerce de Marseille
- Quinze ans d'expérience dans la formation, conseil et accompagnement des associations.

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉ D'ÉVALUATIONS

- Un test de connaissances et des attentes aura lieu au début de la formation.
- Tests intermédiaires de connaissances (QCM)
- Test d'évaluation général des compétences acquises à la fin de la formation.



INFOS PRATIQUES

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- *Salariés et dirigeants d'association.*
- *Connaissance d'un tableur*
- *Avoir suivi ou avoir un niveau équivalent à la formation « Gestion budgétaire ... » de niveau 1.*
- *Ordinateur portable conseillé*

DURÉE ET MODALITÉS D'ACCÈS

- *40 heures réparties sur 6 journées*
- *Sur Inscription*
- *En Présentiel*

LIEU DE FORMATION

- *Dans nos locaux : 2 rue du Beausset 13001 Marseille. M° Vieux-Port*
- *Accessibilité des personnes en situation de handicap : Contactez-nous avant inscription*

COÛT DE LA FORMATION

- *2 000 €*
- *Formation susceptible d'être prise en charge par un OPCO*

MODALITÉS ET DÉLAIS :

- *10 – 12 jours après signature de la Convention*

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) PAR CETTE FORMATION, CONTACTER :

- *Joel ROUMIEU - Référent formation
formation@agodis.fr
04 88 66 17 16*